



Démarche pour avoir un titre de séjour

Par **Seddiksky**, le **11/05/2013 à 20:12**

Bonjour, je suis algérien et je suis rentré en France en décembre 2012 avec un visa Schengen et je me suis marié la fin de mois mars 2013. J'étais à la sous-préfecture pour déposer un dossier pour avoir le récépissé mais ils m'ont envoyé à préfecture, par contre ils m'ont donné une liste de documents, et je comprend rien il demande l'attestation de couverture sociale et un timbre fiscal de 50 euros, ça fait 2 mois que je suis bloqué. J'étais même pas à la préfecture parce que je n'ai pas d'attestation de couverture sociale. J'espère que vous pourrez m'aider pour toutes les démarches (ma femme et une Française)

Par **chris_ldv**, le **11/05/2013 à 20:55**

Bonjour, vous lisez la liste et vous collectez les documents demandés. Votre épouse Française est en principe en mesure de vous aider. Cordialement,

Par **Sumeya**, le **15/05/2013 à 10:55**

Bonjour, l'attestation de couverture sociale, cela s'appelle l'AME, vous devez en faire la demande auprès de la CPAM (http://www.ameli.fr/assures/rechercher-un-formulaire/recherche-form-motcle.php?id=2228&mot_cle=AME) cliquez sur télécharger le document (le 1er), remplissez tout, et joignez les documents qu'ils vous demandent dans la notice d'utilisation. Ensuite vous faites parvenir cette demande à la CPAM la plus proche de chez vous, et vous attendez une réponse de leur part. Si il juge que votre dossier est complet, ils vous enverront une lettre pour vous dire que votre carte d'AME est prête et que vous

pouvez venir la chercher.

Par **Seddiksky**, le **18/05/2013** à **01:24**

Sa fait 6 semain que j fait la demand , sa fai une semain il m envoyé une lettre pour précisé mes revenu en algérie et en france pendant 1 ans j fait une lettre et j la possé a la sécu , faut que j attend encore 6 semaines ?